Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 22 (1920)

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉLANGES

A nos Abonnés.

Cette année encore, notre *Revue* ne paraîtra qu'en un fascicule et, par motif d'économie, nous avons dû supprimer les rubriques *Bibliographie* et *Bibliothèque*, qui seront reportées au prochain fascicule.

L'abondance des matières nous oblige également à renvoyer à la prochaine livraison la suite du travail de M. Girtanner-Salchli, *Das Münzwesen im Kanton St. Gallen.*

Nous prions nos abonnés de bien vouloir prendre quelque patience. Nous ferons tout notre possible pour rétablir, peu à peu, l'ancienne économie de notre organe.

XLIe Assemblée générale de la Société suisse de numismatique.

L'assemblée générale de notre société aura lieu cette année à Orbe (Vaud), les 21 et 22 août.

Les collections russes d'objets d'art.

Depuis l'ouverture de la guerre, et surtout depuis la Révolution, bien des personnes ont frémi en songeant à ce que pouvaient être devenus les trésors de l'Hermitage et de bien d'autres palais russes. La vérité est que, à l'heure actuelle, en Suisse tout au moins, on sait encore fort peu de chose sur les désastres probables. Grâce à l'obligeance de M. l'archiprêtre S. Orloff, j'ai pu m'entretenir du sujet avec un sujet russe, depuis peu réfugié en Suisse, M. S...[1], qui a bien voulu me donner quelques renseignements, un peu vagues, malheureusement.

[1] M. S. m'a prié de ne pas écrire au complet les noms propres.

Alors qu'au début de la guerre, on redoutait l'invasion allemande en Russie, un grand nombre d'objets précieux furent expédiés de Pétrograde à Moscou, en vue de les y cacher. L'ont-ils été suffisamment pour avoir échappé au pillage, c'est ce qu'on ignore.

Dans l'été 1918, sur l'initiative du comte T. et de MM. G. et L., une commission, formée de ces trois personnes, se constitua dans le but de sauvegarder les objets d'art russes. Grâce à cette utile intervention trois palais furent sauvés, celui du comte Chérémeteff, celui de la comtesse Schouwaloff et celui du comte Strogonoff.

Voilà tout ce que put m'apprendre M. S. Il conclut en me disant que la guerre était attribuable à la haute juiverie européenne. Le fait est que, pendant ces dernières années, il s'est fait en Russie, par des juifs, des fortunes aussi colossales que rapides, sans que jamais aucun d'eux n'ait été inquiété.

Eug. D.

Avis important.

Les cotisations peuvent être versées **sans frais** au compte de Chèques-postaux du trésorier I/1597.

Wichtige Anzeige.

Die Jahresbeiträge können kostenlos auf das Post-Check-Conto des Kassierers I/1597 eingezahlt werden.